

# **ACTION SYNDICALE**

Journal du Syndicat Général des Personnels du Service Public de l'Archéologie  
[www.cgt-culture.fr](http://www.cgt-culture.fr)

## **Edito**

### **SILENCE, ON LOURDE**

En ce qui concerne la RGPP, de nouveaux décrets d'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture devraient être présentés courant janvier, pour avis, devant les CTP du ministère, pour publication au Journal officiel, en février. Il est clair que l'ensemble des postes supprimés et les mouvements de personnels à suivre sont d'ores et déjà calés.

Pour autant, les autorités ministérielles refusent encore et toujours aux agents, ainsi qu'à leurs représentants, d'en avoir communication.

**la RGPP ne repose sur aucune analyse des missions et du fonctionnement des services. Elle n'est qu'une « adaptation » contrainte et forcée de ceux-ci à une jauge de suppressions d'emplois préétablie et assignée à la Culture.**

C'est la raison pour laquelle ce ministère s'astreint à une discrétion digne des plus grands comploteurs.

Le « dialogue social » comme son nom l'indique implique une confrontation d'arguments et par conséquent, quand on n'a pas d'argument pour justifier sa politique, on coupe le son ; renforcés dans cette attitude par la douce sensation de se dire que, plus tard les agents connaîtront le sort qui leur est réservé, moins ils auront de temps pour réagir.

La formidable mobilisation en archéologie préventive (plus de mille grévistes, plus de 700 manifestants à Paris, des actions en régions et à Paris, des communiqués, des interceptions multiples de Christine Albanel...) a contraint le ministère à s'exprimer (très timidement) sur l'avenir qu'il réserve à la délocalisation, à la filiale, au recrutements...

Nous avons su les contraindre à rompre leur silence il nous reste maintenant à combattre leur cacophonie et leurs fausses notes. Le niveau de mobilisation que nous leur imposons, les liens que nous créons avec d'autres secteurs en luttés (une délégation de plusieurs ministères en lutte contre la RGPP est venue saluer le cortège Archéo à Paris le 25 novembre), sont les voies que nous nous devons de suivre et d'amplifier pour que nos voix soient entendues et que ce soit la RGPP, sa délocalisation, sa filiale et sa précarité que l'on fasse taire .

L'appel à la mobilisation du 13 décembre réalisé par les organisations syndicales de quatorze services ou établissements publics, soutenus par l'UGFF-CGT, la FSU et Solidaires, doit être un premier grand pas vers une convergence des personnels, comme des usagers, contre la RGPP, pour des emplois, pour l'amélioration des conditions de travail, des salaires et des retraites, pour une Fonction publique au service de tous.

**A Paris, départ de la manifestation le 13 décembre 2008 Place du 18 juin 1940 (métro Montparnasse).**

# **Actualité** La dynamique du 25 novembre

**La mobilisation du 25 novembre, à Paris comme en régions, est la plus efficace des réponses apportée à Christine Albanel sur le manque de moyens du service public de l'archéologie préventive, les projets de délocalisation du siège, de filialisation des activités de fouilles et de précarisation des emplois. Mais la RGPP ne se limite pas à l'archéologie ; tout le ministère de la Culture et la Fonction publique sont en danger. L'appel d'organisations syndicales, dont le Sgpa CGT, de 14 services et établissements publics contre le démantèlement de la Fonction publique sous toutes ses formes est une nouvelle étape pour arrêter tous les mauvais coups et promouvoir d'autres réformes, véritablement porteuses de progrès pour tous.**

## **Les actions du 25 novembre**

► en régions : à Toulouse, Nîmes, Montpellier, Rennes, etc... les personnels se sont rassemblés pour s'opposer à la casse du service public.

► à Paris, 700 agents des SRA et Inrap ont bravé la froidure pour manifester entre le ministère de la Recherche et la rue de Valois.

## **Des ministères sous pression**

► Après une heure trente d'entrevue, le ministère de la recherche a fait savoir que lui aussi était contre la filiale et pour le repyramidage !! En revanche, sur le sous effectif et la délocalisation, petit doigt sur la couture de la politique gouvernementale. On a beau être au Ministère de la recherche, il ne faut pas s'attendre à une grande démonstration, ni petite d'ailleurs, sur le bien fondé de la délocalisation.

► Au ministère de la Culture, après quatre heures de négociation, la Cabinet a fini par publier un communiqué dans lequel la ministre rappelle son attachement au service public de l'archéologie préventive en omettant d'évoquer le sort que son gouvernement entend faire aux services régionaux de l'archéologie et en oubliant le mot « recherches » dans « Inrap » ... On imagine facilement ce que cela pourrait donner si Christine Albanel n'était pas attaché au service public de l'archéologie !

## **Le problème de fonds**

Le ministère connaît les plus grandes difficultés à s'emparer réellement des problèmes de l'archéologie pour y trouver des solutions pérennes.

► les délais sont le gros souci actuel, notamment pour les diagnostics où il faut compter pas moins de deux ans aux aménageurs pour voir les opérations de détections se réaliser.

► la redevance d'Archéologie Préventive (RAP) au rendement constamment insuffisant limite l'intervention opérationnelle de l'Inrap et des Collectivités et allonge d'autant les délais.

► le Plan de relance initié par le gouvernement et qui a pour objet la réalisation de grands travaux d'infrastructures autoroutières et ferroviaires dès l'année 2009 ne doit ignorer les enquêtes archéologiques préalables telle la détection des sites.

► Le FNAP (fonds national pour l'archéologie préventive) patine faute de financement suffisant de la RAP, dont il est issue à hauteur de 30 %. En conséquence, les aménageurs sociaux ne bénéficient pas de la prise en charge de droit ou des subventions suffisantes au titre de la mutualisation. Dans l'embarras financier, surtout actuellement, ils ne sont pas en mesure d'honorer les projets de construction de logements sociaux.

**Si le gouvernement s'engage dans une politique de grands travaux, le ministère de la Culture doit en tirer les conséquences et ne pas s'en tenir à des positions de principe du genre « améliorer le rendement de la RAP ». En outre, des moyens supplémentaires doivent être alloués, à commencer par 200 emplois (ETP) en plus pour l'Inrap en 2009. Dans le cas contraire, il est impossible de réaliser le travail programmé par le gouvernement.**

## **Délocalisation : droite dans ses bottes**

Ils étaient plus d'une centaine du siège de l'Inrap à la manifestation du 25 novembre à exprimer leur refus du projet de délocalisation. Et depuis le 25 septembre, ils ont intercepté pas moins de cinq fois la ministre sur son funeste projet. Valérie Pécresse a aussi fait les frais de leur fougue.

## **Le conseil d'administration furieux tant sur le fond que sur la forme**

La ministre s'enferme alors que le Conseil d'administration, deux jours après la manifestation, a, comme les autres instances et conseils de l'Inrap, délégitimer une décision politique insensée et contreproductive au bon fonctionnement du service public.

**La Cgt sera toujours aux côtés des personnels tant que ce projet fera partie du projet gouvernemental.**

**Les réponses de la ministre dans le communiqué du 26 novembre ne sont pas à la hauteur de ce que veulent les personnels pour exercer leurs missions. La manifestation du 13 décembre, qui réunit tous les « démantelés » du service public, doit permettre ensemble de s'opposer à leurs projets insensés.**

**Face au manque de moyen et au projet de délocalisation, le conseil du 27 a joué pleinement son rôle de contrôle et de surveillance. Les administrateurs ont pu condamner, comme les personnels, l'actuelle politique du ministère.**

## **le budget prévisionnel 2009 : présentation pas sincère**

Dans leur intervention, les administrateurs CGT indiquent qu'il voteront contre ce budget prévisionnel, qui est un mauvais budget pour l'établissement. Sa présentation n'est pas sincère

### **Diag : moins 10 000 j/h !**

Mauvais budget pour l'établissement parce qu'il ne lui donne pas les moyens humains et financiers de remplir ces missions et parce qu'il prévoit une baisse des moyens (10 000 jours/hommes !) sur l'axe diagnostic, qui est justement celui sur lequel les tensions sont les plus fortes.

### **L'illusion techno**

Présentation qui n'est pas sincère parce que les projections de surfaces diagnostiquées en 2009 reposent sur une hypothèse – illusoire – d'un gain de productivité de 10 % (avec une moyenne de 6,4 j/h par hectare contre 7,1 en 2008). Les équipes sur les terrains sont à bout de souffle, les gains de productivité ne seront qu'à la marge : les moyens humains consacrés aux diagnostics en 2009 permettront d'intervenir sur 9 000 ha, loin des 10 000 ha affichés..

## **Les grands travaux en 2009**

Ce que la présentation du BP ne dit pas également, c'est que l'Inrap réalise en moyenne chaque année 1 000 ha de diagnostics sur les grands travaux. En 2009, se sont entre 3 et 5 000 ha de diagnostics à réaliser sur le canal Seine Nord, sur les différentes lignes TGV et autoroutes.

### **En régions : moins 40 % de moyens !**

Le calcul est simple : 9 000 ha de capacité opérationnelle, 18 000 ha à réaliser dont 3 à 5 000 ha de grands travaux pour la politique dite de relance. Sans moyens supplémentaires, ce sont entre 30 à 50 % de moyens en moins par rapport à 2008 pour l'activité quotidienne dans les régions.

### **Les délais vont s'allonger**

Les stocks ne vont pas se résorber, les délais d'intervention vont augmenter et les prescriptions qui tombent aujourd'hui ne pourront être réalisées qu'en 2010 ou, plus probablement en 2011.

### **La direction constate les dégâts**

N. Pot reconnaît que c'est, pour les diagnostics, « un budget difficile et contraint, avec des ressources qui diminuent de facto ». Elle reconnaît que « l'on fera ce qu'on pourra faire », et pas au-delà.

## **La Rap, toujours la RAP**

Elle place ses espoirs dans une augmentation du rendement de la redevance (cf communiqué MCC).

### **Les aménageurs privés montent au créneau**

Ils font part de leur irritation quant aux délais et retards, et de leur refus de voir la redevance éventuellement relevée.

### **Vote**

Le BP 2009 est finalement adopté, avec 4 votes contre (CGT-Sud).

### **Mutualisation déjà saturée**

Pour le Fonds National d'Archéologie Préventive, N. Pot précise qu'il est totalement pré-engagé pour 2009. Le budget prévisionnel 2009 du FNAP est adopté, avec 3 votes contre (CGT) et 1 abstention (Sud).

### **2009 : prévision de forte régulation des prescriptions**

Seule une allocation de moyens supplémentaires permettra à l'Inrap d'honorer ses missions légales de détection et de fouilles. Dans le cas contraire, les aménageurs auront beau jeu d'hurler contre les préfets, les SRA, l'Inrap, en clair contre l'ensemble du dispositif de l'archéologie préventive.



# Le Droit des agents

## Elections des Commissions Consultatives Paritaires

**La défense du décret du personnel de l'INRAP passe par un vote massif des agents à l'élection de la commission consultative paritaire.**

**Dans les circonstances actuelles où les attaques statutaires sont dévastatrices pour les personnels de la Fonction publique, leur statuts et leurs carrières, votre vote doit être votre réponse à tous ceux qui n'envisagent le service public qu'au travers de la précarité, de la mobilité imposée, des blocages de carrière, des sanctions disciplinaires, des refus de temps partiels, des refus de congés de formation et de la suppression des emplois.**

**Vote : Au plus tard le 17 Décembre 2008,**

*Chacun(e) d'entre vous est appelé à élire ses représentants à la commission consultative paritaire.*

### **La carrière des agents n'appartient pas à l'employeur**

La Commission Consultative Paritaire (article 29 du décret du personnel) est consultée sur de multiples points relatifs à la carrière individuelle des agents :

- ▶ les mutations d'office ou à la demande des agents,
- ▶ les dispositions figurant sur les contrats,
- ▶ les promotions au choix,
- ▶ les refus de temps partiel,
- ▶ les sanctions disciplinaires,
- ▶ l'attribution des réductions d'ancienneté,
- ▶ les licenciements autres que disciplinaires,
- ▶ les décisions de non-recrutement des personnels après renouvellement de la période d'essai,
- ▶ les conditions de réemploi après congé (maladie notamment) ou mise à disposition,
- ▶ les refus de congés pour formation, pour raison de famille, pour convenances personnelles et pour création d'entreprise.

**Tous ces sujets sont bien trop importants  
pour laisser la direction de l'Inrap agir à sa guise.  
Votez massivement !**

### **En bref**

#### **Centre archéologique de Grand Quevilly (76)**

Une chose est certaine, les personnels de Haute Normandie ne travaille plus dans un gourbi innommable. Ils ont pris possession de nouveaux locaux à Grand Quevilly. Et pourtant, les manquements de leur employeur sont existants. Jugez-en par vous même : aucune bac décantation dans les salles de lavages et tamisage, pas d'ouverture ni chauffage dans les ateliers lavage et mobilier, pas d'éclairage extérieur. Bref, comme d'hab, mais que fait le directeur interrégional Grand Ouest ?

#### **Pétition contre l'installation d'un système d'accès biométrique (GO)**

Ce système d'accès, à reconnaissance d'empreinte digitale des agents, est installé dans les centres archéologiques de Grand Ouest. Pourtant, le CTP s n'a pas encore été consulté. Etonnant !! les personnels demandent le retrait immédiat du dispositif. A l'heure où les personnels attendent des améliorations dans les installations des centres, on s'étonne tous les jours des priorités du DIR GO...

#### **Bulletin d'adhésion au SGPA CGT**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Région : .....

Tel : ..... Email : ..... INRAP SRA Autre : .....

A retourner à CGT-Culture, 12, rue de Louvois, 75002 PARIS - email : [sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr](mailto:sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr)

Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr>